

Devoir surveillé – Les lendemains de la guerre et le traité de Versailles

Recomposition de l'Europe et nouveaux États

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 3^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Analyse de documents : le traité vu par les deux camps

(4 pts)

Document 1 — « Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

— *Traité de Versailles, article 231, 28 juin 1919.*

Document 2 — « On exige de nous que nous nous reconnaissons seuls coupables de la guerre ; un tel aveu dans ma bouche serait un mensonge. [...] Les habitants de cette conférence savent aussi bien que nous quelle intensité de passion a saisi tous les peuples pendant ces cinquante dernières années. »

— *Comte Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande, réponse aux Alliés, 7 mai 1919.*

- Présentez les deux documents (nature, auteur, date) et expliquez pourquoi ils sont à confronter.
- Document 1 : quelle est la conséquence concrète, pour l'Allemagne, de la reconnaissance de sa responsabilité ? Justifiez avec une clause du traité.
- Document 2 : relevez le mot qui montre que la délégation allemande rejette l'article 231, puis expliquez l'argument des « cinquante dernières années ».
- En vous appuyant sur vos connaissances, expliquez pourquoi l'Allemagne signe malgré tout, et ce que devient ensuite l'article 231 dans la vie politique allemande.

Exercice 2 – Lecture d'un tableau : les vaincus amputés

(4 pts)

État	Superficie avant (km ²)	Superficie après (km ²)	Population avant (millions)	Population après (millions)
Allemagne	541 000	469 000	65	59
Autriche (partie autrichienne de l'empire)	300 000	84 000	28,6	6,5
Hongrie	325 000	93 000	20,9	7,6

Chiffres arrondis, avant 1914 et après les traités de 1919-1920.

- Calculez, pour chacun des trois États, la part de population perdue (en %, arrondi à l'unité). Classez-les du plus au moins touché.
- Expliquez pourquoi l'Autriche et la Hongrie perdent beaucoup plus que l'Allemagne, en citant le principe appliqué et deux États bénéficiaires.
- L'Allemagne perd 13 % de son territoire mais reste le pays le plus peuplé du tableau. Quelle conséquence les contemporains comme Keynes en tirent-ils ?
- La Hongrie d'après 1920 compte 7,6 millions d'habitants, mais environ 3 millions de Hongrois vivent hors de ses frontières. Quel problème ce chiffre révèle-t-il, et où ?

Exercice 3 – Développement construit : une Europe redessinée, un ordre fragile (4 pts)

Sujet : « Montrez que les traités de paix de 1919-1920 redessinent l'Europe mais laissent un ordre fragile. » Vous rédigerez un développement construit d'une vingtaine de lignes en suivant les quatre étapes ci-dessous.

- Introduction : situez la conférence de Paris (date, participants, absents) et annoncez le plan.
- Premier paragraphe : montrez que les traités appliquent le droit des peuples et font naître de nouveaux États (trois exemples, un traité cité).
- Deuxième paragraphe : montrez que l'Allemagne est durement traitée par le traité de Versailles (trois clauses précises, dont l'article 231).
- Troisième paragraphe puis conclusion : montrez que cet ordre est fragile (vaincus humiliés, vainqueurs déçus, SDN sans les États-Unis, minorités) et répondez au sujet.

Exercice 4 – Repères chronologiques et spatiaux (4 pts)

- Datez précisément (jour, mois, année) : l'armistice avec l'Allemagne ; la signature du traité de Versailles. Combien de temps les sépare ?
- Classez dans l'ordre chronologique et datez à l'année : *traité de Trianon* · *Quatorze Points de Wilson* · *traité de Lausanne* · *première assemblée de la SDN*.
- Pour chacun de ces États, indiquez de quel empire disparu il est issu : *Tchécoslovaquie* · *Lituanie* · *Pologne* · *Irak* (*mandat*).
- Un élève écrit : « En 1919, la France annexe la Sarre et la Rhénanie. » Corrigez cette phrase en précisant le statut exact de chacune des deux régions.

Exercice 5 – Vrai ou faux ? Justifiez chaque réponse (4 pts)

- « Les États-Unis siègent au Conseil de la SDN aux côtés de la France et du Royaume-Uni. »
- « L'Autriche, réduite à un petit État germanophone, obtient le droit de s'unir à l'Allemagne. »
- « L'Italie, pourtant victorieuse, sort mécontente de la conférence de Paris. »
- « Le traité de Sèvres a fixé définitivement les frontières de la Turquie. »

Bon courage !